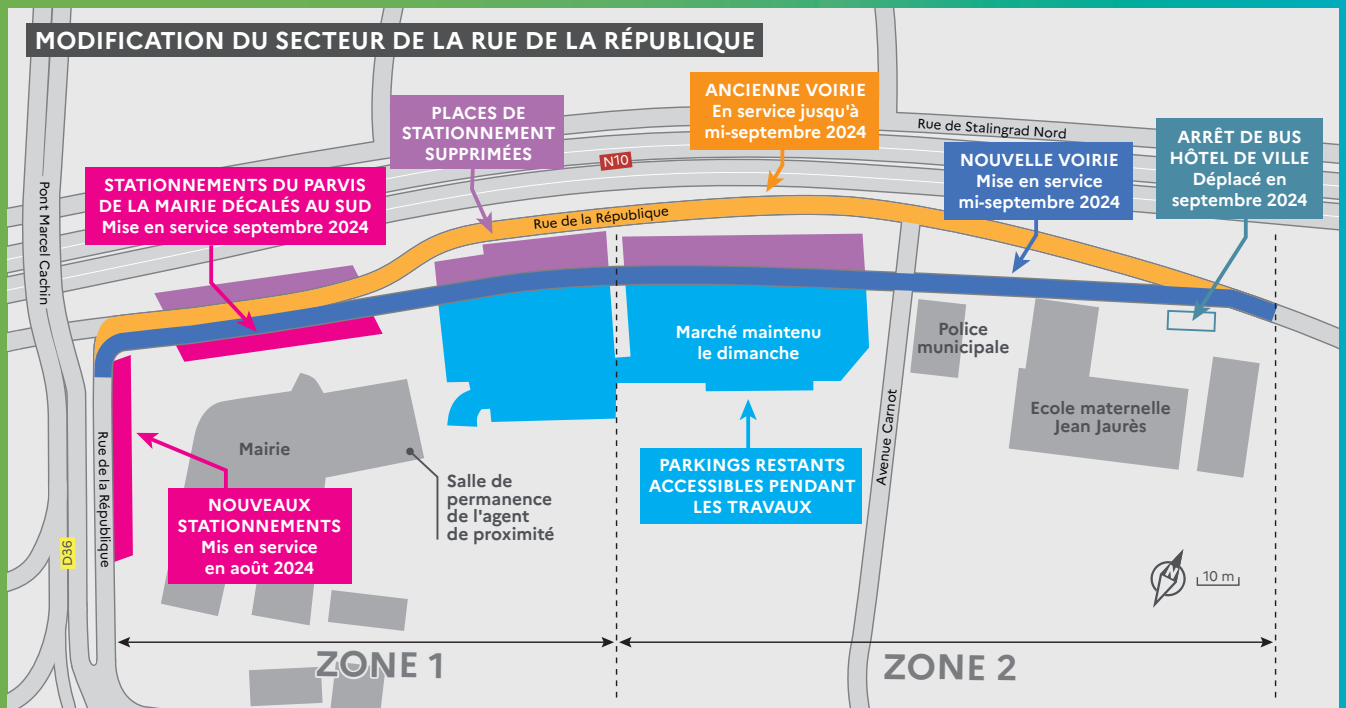




FLASHINFO

N°17 JUILLET 2024



RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE ET DU STATIONNEMENT

La rue de la République doit être réaménagée et décalée au Sud pour permettre de libérer les espaces nécessaires à l'enfouissement de la RN10. Ce réaménagement conduira à revoir et supprimer des stationnements aux alentours de l'Hôtel de Ville. Toutefois, un nouveau parking sera créé le long de la rue de la République en plus de l'agrandissement du parking Marcel Cachin.

Cette modification sera effectuée en deux phases :

- Les travaux de la zone 1, qui couvriront la zone de l'école élémentaire Jean Jaurès jusqu'au parking du marché, commenceront le 5 août 2024 et se termineront à la fin du mois d'août.
- Les travaux de la zone 2, qui s'étendront du parking de l'Hôtel de ville jusqu'au pont Cachin, se dérouleront entre fin août 2024 et la mi-septembre 2024.

Plus d'informations :

rn10-trappes-travaux.dirif@developpement-durable.gouv.fr

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Durant toute la durée des travaux, les accès aux places restantes des parkings du marché et de l'Hôtel de Ville seront maintenus. Le groupe scolaire et la police municipale resteront accessibles. Enfin, le marché vous accueillera toujours le dimanche, mais avec une nouvelle disposition.

Par ailleurs, les places de stationnement du parvis de l'Hôtel de Ville (côté RN10) seront maintenues pendant toute la durée des travaux. Une fois la rue réaménagée et mise en service, celles-ci seront supprimées puis compensées par de nouvelles places.

Enfin, le long de la Place de la République, une dizaine de places de stationnement seront créées et mises en service d'ici début août 2024.

En cas de difficulté à stationner sur ces zones, nous vous rappelons que près de 90 places de supplémentaires sont en service au niveau du parking Cachin, se situant juste à côté.

Les véhicules, bus et piétons pourront continuer à circuler normalement pendant toute la durée des travaux. La rue de la République fermera pendant une nuit en septembre, afin de permettre le déplacement de l'arrêt de bus devant l'école élémentaire Jean Jaurès pour basculer la circulation sur la nouvelle voirie.

Consciente des désagréments que peuvent occasionner ces travaux, la DiRIF met tout en œuvre pour les minimiser et vous remercie de votre compréhension.

UN AGENT DE PROXIMITÉ À VOTRE SERVICE

Aissata Niang, habitante des Yvelines aguerrie aux missions de médiation et communication de proximité, sera votre interlocutrice dédiée. Elle assurera une permanence à la mairie de Trappes le mardi et le vendredi de 10h à 13h. Elle sera présente ponctuellement sur le chantier ou lors d'événements, avec pour missions :



Aissata Niang,
agent de proximité

- D'informer les riverains, habitants et commerçants sur le déroulement du chantier,
- De répondre aux questions sur l'organisation du chantier et d'apporter des réponses individualisées,
- De veiller à la qualité de vie autour du chantier, au respect des règles de propreté et de bon déroulement des travaux,
- De transmettre les informations à la DiRIF, maître d'ouvrage du projet, pour mettre en place rapidement des actions correctives le cas échéant.

COMMENT CONTACTER L'AGENT DE PROXIMITÉ ?



Par téléphone au 06 21 31 58 25



par mail : aissata.niang@i-carre.net



Ses permanences auront lieu dans la salle des permanences de l'Hôtel de Ville, située à l'arrière de la mairie avec un accès depuis le parking, le mardi et le vendredi de 10h à 13h.